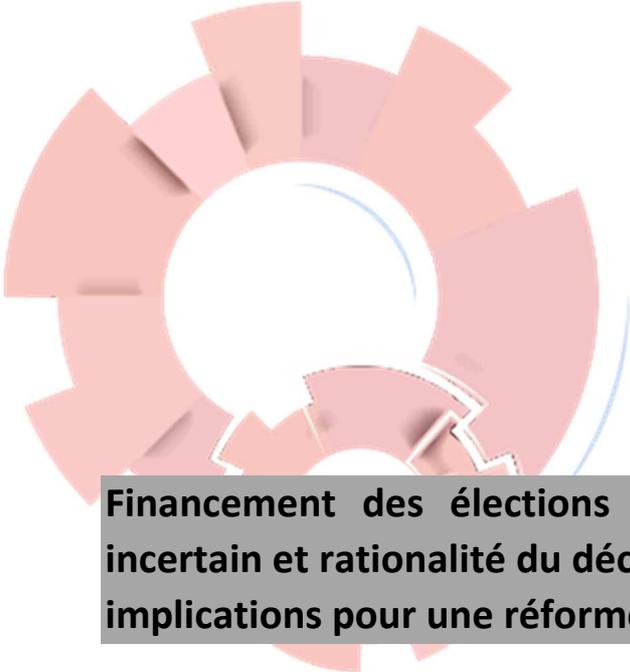


INSTITUT MAKUTANO

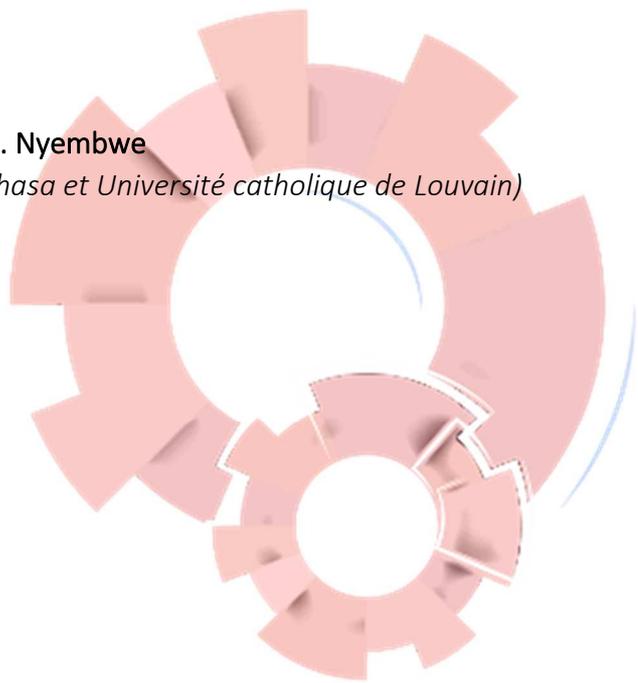
Document de travail n°02/2021



Financement des élections dans un environnement incertain et rationalité du décideur macroéconomique : implications pour une réforme électorale

André M. Nyembwe

(Institut Makutano, Université de Kinshasa et Université catholique de Louvain)



Mars 2021

INSTITUT MAKUTANO
Document de travail n°02/2021

**Financement des élections dans un environnement
incertain et rationalité du décideur macroéconomique :
implications pour une réforme électorale**

André M. Nyembwe

(Institut Makutano, Université de Kinshasa et Université catholique de Louvain)

Mars 2021

Avertissement :

Les points de vue exprimés dans les documents de travail sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions de l'Institut Makutano.

Citation : André M. Nyembwe (2021), Financement des élections dans un environnement incertain et rationalité du décideur macroéconomique : implications pour une réforme électorale, Document de travail n°2/2021, mars 2021, Institut Makutano.

Contact : nyembwea@gmail.com

Remerciements : l'auteur remercie Aruna Songolo, Honoré Mbantshi, Trésor-Gauthier Kalonji, Emmanuel sungani et Rophi Nzuzi pour leurs remarques, mais il reste le seul responsable des erreurs et omissions éventuelles.

Résumé non technique

1. Ce papier traite de la problématique d'un décideur macroéconomique qui doit financer les élections dans un environnement incertain alors qu'il ne peut décider de leur organisation. L'incertitude découle d'abord de la volonté d'organiser les élections et la qualité ou le bon déroulement du scrutin. Elles ont une probabilité de survenance. Le niveau du coût des élections ainsi que l'impact de l'environnement sociopolitique sur l'activité économique jouent aussi un rôle. Il se demande si, étant donné l'incertitude et le coût d'opportunité, financer les élections est préférable à utiliser les fonds dédiés à une dépense susceptible d'augmenter le bien-être de la population.
2. Les acteurs du cadre de décision sont le tenant du pouvoir qui doit organiser les élections, le législateur qui va conduire la réforme électorale, la population dont le comportement peut modifier l'environnement sociopolitique et la communauté internationale dont l'apport financier, technique ou logistique, ainsi que l'attitude d'ingérence politique, peuvent jouer un rôle. Tous ces acteurs peuvent diversement influencer la probabilité que les élections soient organisées, la probabilité qu'elles se dérouleront convenablement, le coût des élections ainsi que l'environnement sociopolitique qui impacte l'activité économique.
3. Le décideur macroéconomique est préoccupé par le bien-être de la population qu'il assimile au niveau du revenu national attendu. Pour lui, financer les élections serait rationnel si et seulement si le revenu national attendu, quel que soit le déroulement des élections (bon ou mauvais), est supérieur à celui attendu en cas de non-organisation des élections. Cette règle aboutit à un seuil de rationalité ; c'est-à-dire la probabilité minimale du bon déroulement des élections en deçà de laquelle le bien-être de la population ne serait pas pris en compte. Si les chances que les élections se déroulent bien sont inférieures à cette probabilité-seuil, le financement des élections ne serait pas rationnel car le revenu attendu serait inférieur à celui attendu si on n'organisait pas les élections ; et vice versa.
4. On montre ensuite que la hausse du coût des élections, la baisse de la probabilité d'organisation des élections, et un impact plus favorable de l'environnement sociopolitique – en cas de non-organisation des élections –, sur le revenu national attendu, augmentent le seuil de rationalité, rendant ainsi plus incertain le caractère rationnel du financement des élections. Et pour sa part, la baisse des chances (probabilité effective) d'un bon déroulement des élections rend encore moins improbable leur financement soit rationnel.
5. L'implication pour tous les acteurs est d'adopter les comportements et les choix qui doivent éviter que n'augmente l'incertitude sur le fait que l'organisation des élections soit davantage bénéfique à la population que la non-organisation. Dans l'optique du décideur macroéconomique, il s'agit d'éviter que n'augmente l'incertitude quant à la rationalité de la décision de financer les élections.

6. Pour le législateur en particulier, réformateur électoral, l'implication est qu'il doit veiller à ce que la sélection des mesures de réforme ne cumule pas les facteurs d'incertitude. Par exemple, les mesures entraînant plus de coûts devraient soit rendre le scrutin plus facile à organiser soit être combinées avec des mesures qui réduiraient la complexité de l'organisation des élections (et donc augmenteraient les chances d'un bon déroulement). Autrement, la réforme va contribuer à rendre le financement des élections, et par conséquent leur organisation, non rationnel.
7. Par ailleurs, si on veut respecter les délais du cycle électoral et s'assurer que les élections soient favorables au bien-être de la population, il peut s'avérer plus judicieux d'étaler la réforme sur plus d'un cycle électoral que de chercher à avoir un scrutin idéologiquement parfait, mais porteur d'incertitudes susceptibles de déboucher sur des élections ayant un coût d'opportunité exorbitant pour le bien-être de la population.
8. Il y a également une implication pour le calendrier du processus électoral. Dans la mesure où le choix parcimonieux de mesures de réforme nécessite au préalable d'avoir la meilleure information sur les dispositions électorales actuelles, une analyse approfondie du système électoral en vigueur est nécessaire. Cela permettra d'inférer de manière optimale sur la pertinence des mesures proposées. Il s'ensuit que l'audit de l'appareil électoral et du scrutin précédent devrait impérativement précéder l'adoption de nouvelles mesures de réforme.
9. Enfin, tenir compte d'autres réformes institutionnelles comme celle de la justice – pour combiner leurs effets bénéfiques et un choix parcimonieux des mesures de réforme – est de nature à assurer un financement rationnel des élections. Des dispositions électorales, auparavant controversées, peuvent être ainsi reconsidérées dans le nouvel environnement réformé si elles sont compatibles avec le bien-être de la population, notamment à travers la réduction du coût et de la complexité du scrutin.

Résumé

Cet article examine la problématique d'un décideur macroéconomique qui souhaiterait un financement rationnel des élections face à l'incertitude, alors qu'il n'a pas le pouvoir de décider de l'organisation de celles-ci. En partant d'un arbre des probabilités, l'article met en évidence les facteurs susceptibles d'accroître ou de réduire la probabilité que la décision de financer les élections soit rationnelle du point de vue du bien-être socioéconomique de la population ; celui-ci étant mesuré par le niveau du revenu national attendu de la production. L'article suggère que différentes catégories sociales peuvent – en influençant le coût des élections, la motivation du tenant du pouvoir à organiser les élections, les conditions du bon déroulement du scrutin, et l'ambiance sociopolitique ante et postélectorale attendue – affecter la probabilité que la décision de financer les élections soit prise de manière rationnelle. En conclusion, une réforme électorale devrait sélectionner les mesures de manière à éviter des combinaisons cumulatives d'incertitudes et de hausses de coûts. Un échelonnement des mesures de réforme sur plus d'un cycle électoral et la prise en compte d'autres réformes institutionnelles sont, par ailleurs, de nature à garantir une décision rationnelle de financement des élections.

Mots clés : coût des élections, incertitude, réforme électorale, République démocratique du Congo.

Abstract

This paper deals with the issue of a macroeconomic policy maker who is facing uncertainty as he is keen for rationally election financing while he could not avoid electoral process to go forward. Using a probability tree diagram-based model, it has highlighted factors that affect the likelihood of election financing being rational in terms of social well-being as it is proxied by the level of expected national income. The paper suggests that the various stakeholders could change the rationality of election financing through their influence on election costs, incumbent willingness to organize elections, electoral process progress conditions and global social-political environment. As insights, it is found that electoral reform should mix measures in such a way as to avoid combinations that bear cumulative uncertainties and additional (high) costs. It is also suggested that rescheduling reform steps over more than one electoral cycle and considering benefits of institutional reforms from other fields are likely to ensure rational election financing.

Keywords: Election costs, uncertainty, electoral reform, Democratic Republic of Congo.

1. Introduction

En 2006, 2011 et 2018, la République Démocratique du Congo (RDC) a organisé des élections démocratiques (pour élire notamment le Président de la République et les députés nationaux) dans un contexte post-conflit, après plus de 40 ans d'instabilité politique et plusieurs décennies de monopartisme.

Alors que la dernière échéance électorale était prévue pour 2016, elle n'a pas été respectée, créant une grande incertitude. Organisé finalement en 2018, ce scrutin a effectivement conduit à la première alternance pacifique au sommet de l'exécutif national. Néanmoins, l'issue très incertaine des élections a, du fait d'un déroulement controversé du scrutin, généré un pic d'incertitude susceptible d'amener le chaos. Le dénouement ayant amené l'alternance était non-seulement inattendu mais aussi porteur d'interrogation sur la pertinence d'organiser des élections dans les conditions d'incertitude de l'époque et à un coût budgétaire élevé. En effet, l'une des raisons officielles du report des élections de 2016 avait été la non-mobilisation – pendant les cinq ans constitutionnels – du financement requis (Rigaud, 2016), évalué à 432 millions de dollars américains (Kibangula, 2017).

Les élections ont bel et bien un coût individuel et collectif qui ne peut être ignoré dans le jeu démocratique, et il existe, logiquement dans la littérature, plusieurs recherches qui se sont intéressées à cette problématique. En le liant au comportement des électeurs, Colomer (1991), par exemple, soutient la théorie du choix rationnel en montrant que les coûts et les bénéfices escomptés des élections influencent la participation au vote ou l'abstention. La décision de voter est donc effectivement sensible au coût de l'acte de voter. De leur côté, Blais et alii (2019) montrent que certains coûts individuels des élections sont subjectifs, résultant de la simple perception des électeurs du fait qu'il soit facile ou difficile de voter. Rallings et alii (2003), pour leur part, montrent que la participation aux élections peut dépendre de facteurs géographiques (selon qu'il fait plus froid ou plus chaud, par exemple), et que plus le temps écoulé entre deux scrutins est réduit, plus faible sera le taux de participation, traduisant une certaine « fatigue » dans le chef des électeurs. Ainsi, si le citoyen¹ considère la participation régulière à des élections de qualité comme un droit constitutionnel inaliénable offert par la démocratie, la décision finale d'aller voter ou de s'abstenir dépendra de la prise en compte de certains coûts individuels (de transaction²), en plus des enjeux liés à la volonté de protéger le système démocratique et/ou de faire gagner un camp politique donné. Aussi, dans certains pays le vote est obligatoire, avec des pénalités à charge des contrevenants (voir Colomer, 1991) qui rendent l'option de refus de participer à une élection coûteuse. Du point de vue de l'électeur potentiel, la rationalité du vote tient donc à la mise en concurrence des bénéfices et du coût des élections

Une autre réflexion s'est focalisée sur la rationalité du tenant du pouvoir face à la décision d'organiser les élections même pour des régimes peu ou pas démocratiques. Cherchant à expliquer pourquoi certains régimes autoritaires organisent des élections, Egorov et Sonin

¹ Qui paie l'impôt dans un pays démocratique.

² Qui comprennent, en plus des dépenses pécuniaires, le coût d'opportunité du temps consacré notamment pour se faire enrôler (enregistrer) et pour aller voter.

(2020) montrent que ces dernières sont utilisées par les dictateurs comme un signal de leur popularité, et débouchent généralement sur des plébiscites. En cas de fraude avérée, ces élections peuvent également conduire à des protestations postélectorales, tout en renforçant le régime autoritaire en place (Geelmuyden, 2019). La décision d'organiser les élections dépendrait donc de la probabilité liée aux effets des protestations postélectorales. Il est donc question de rationalité basée non seulement sur l'analyse coût-bénéfice, mais aussi sur l'incertitude à laquelle ferait face le tenant du pouvoir. Une littérature traitant des problèmes électoraux dans le cadre de l'incertitude et de l'impact de l'organisation des élections sur le bien-être de la population pointe certains aspects de la problématique. Elle démontre, par exemple, que les pays riches en ressources naturelles ayant un système électoral proportionnel sont moins enclins à connaître des guerres civiles (Neudorfer et Theuerkauf, 2014) et que l'impact de l'incertitude politique sur les cours des actions cotées en bourse est plus fort dans les pays avec une faible protection des investissements (Li et alii, 2017). Et dans l'étude d'un cas pratique proche de la RDC, Dupas et Robinson (2012) montrent que la crise politique née des élections contestées de 2007 au Kenya a eu un impact microéconomique négatif. Le revenu et les dépenses de consommation avaient chuté sensiblement, notamment en milieu rural, avec des répercussions à long terme sur le taux de morbidité (et de mortalité) de la population qui, à cause de la pauvreté, a adopté des comportements à risque.

Cet article voudrait étendre la littérature en traitant le cas d'un décideur macroéconomique dont la décision de financer les élections risque d'être non rationnelle du fait de l'incertitude découlant du comportement d'autres acteurs et du coût des élections qui, sur le plan collectif, s'exprime en termes de dépenses publiques mais également en termes de coût d'opportunité. Le gestionnaire macroéconomique, préoccupé par le bien-être collectif, est tenu de réfléchir sur l'opportunité ou non de financer l'organisation des élections alors qu'il ne peut empêcher leur déroulement. Il est préoccupé par la rareté de ressources publiques et le fait que l'organisation d'élections de bonne qualité contribue à garantir des conditions socioéconomiques propices au développement, alors que dans le cas contraire, elles engendreraient de l'instabilité sociopolitique et donc économique.

Même si la décision finale de financer ou pas les élections (arbitrage) revient au décideur politique, cet exercice de réflexion est particulièrement important pour la RDC, dotée d'un budget annuel relativement modeste, alors que les défis logistiques, humains et sécuritaires font que l'organisation des élections y est particulièrement onéreuse³. Le but de l'exercice est de suggérer des balises de rationalité pour les différents acteurs dont les décisions et comportements sont de nature à influencer le degré d'incertitude et le coût des élections. L'intérêt immédiat de la réflexion tient au fait que celles-ci sont prévues en 2023 alors qu'au regard du rythme de préparation de cette échéance, on semble s'acheminer vers une situation semblable à celle de 2016, mais avec une contrainte supplémentaire : celle de la crise de la Covid-19 et le besoin plus accru de ressources.

Cet article examine, à l'aide d'un arbre des probabilités, la problématique d'un gestionnaire macroéconomique dont l'action doit déboucher sur un financement rationnel ou non

³ Ce qui justifie, par ailleurs, la non-tenue – jusqu'à date – des élections locales.

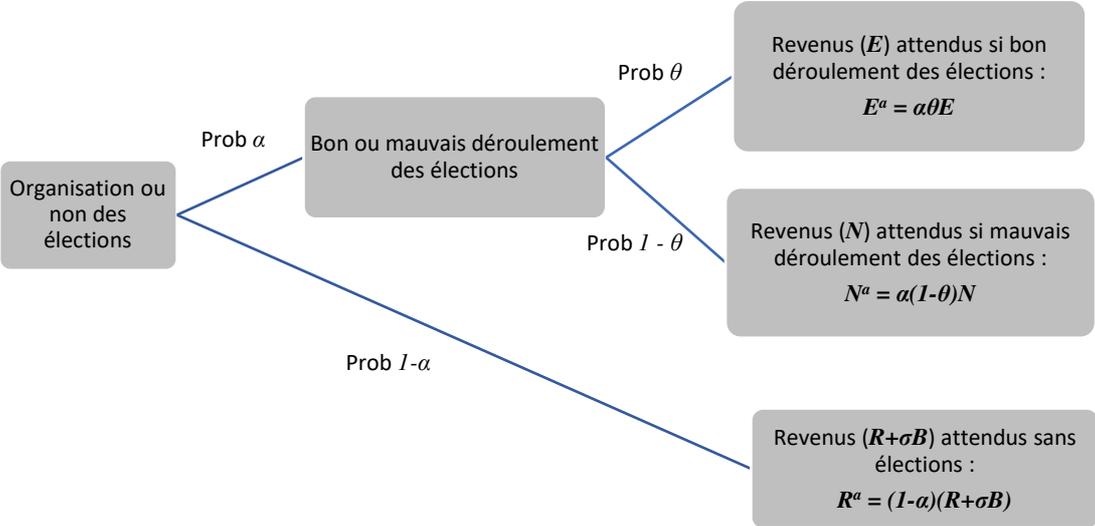
rationnel des élections face à l'incertitude. Ainsi, après la présentation du cadre décisionnel du financement des élections (section 2), la règle de rationalité relative à la décision de financer les élections, du point de vue du décideur macroéconomique, est expliquée (section 3). Puis, un exercice de statique comparative relatif à la probabilité du bon déroulement des élections, compatible avec un financement rationnel, est présenté (section 4), avant une analyse normative sous forme d'implications pour une réforme électorale (section 5).

2. Le cadre décisionnel pour le financement des élections

Le décideur macroéconomique fait face à des incertitudes dont la première est directement liée à la probabilité de financer les élections. Celle-ci découle de la décision par le tenant du pouvoir de les organiser ou non. La deuxième incertitude provient du déroulement des élections lorsqu'elles sont organisées. Si elles se déroulent mal, elles peuvent déboucher sur des tensions sociales de divers ordre, avec préjudice sur le bien-être socioéconomique. Par ailleurs, le coût d'opportunité de l'organisation des élections n'est pas connu à l'avance car il dépend du comportement du tenant du pouvoir et de la population quand les élections ne sont pas organisées. Ces différentes incertitudes doivent être prises en compte pour calculer les revenus nets attendus probabilisés selon divers scénarii.

Le décideur macroéconomique va évaluer de manière transparente les revenus issus de la production qui, elle, est tributaire d'une part des politiques macroéconomiques et, d'autre part, de facteurs exogènes liés aux éléments institutionnels et à l'environnement global. Il est préoccupé par le bien-être socioéconomique de la population qui est supposé dépendre du niveau des revenus nets. Son problème est de s'assurer que le financement des élections vaut la peine face à l'incertitude. Sa règle de décision est que ce financement n'est souhaitable que si, étant donné le coût des élections, le revenu national attendu probabilisé, avec organisation des élections quel que soit leur déroulement, est supérieur au revenu issu de la production sans élections, les dépenses y relatives ayant stimulé l'activité économique. Le cadre décisionnel est schématisé sur la figure 1 et expliqué ci-dessous.

Figure 1. L'arbre des probabilités de l'impact de l'incertitude, du coût et de la qualité du scrutin sur les revenus nationaux attendus



On a :

$0 \leq \alpha \leq 1$: la probabilité d'organiser les élections,

$1 - \alpha$: la probabilité de ne pas organiser les élections,

$0 \leq \theta \leq 1$: la probabilité d'un bon déroulement des élections,

$1 - \theta$: la probabilité d'un mauvais déroulement des élections,

E : revenu national attendu en cas de bon déroulement des élections,

N : revenu national attendu en cas de mauvais déroulement des élections et

$R + \sigma B$: revenu national attendu en cas de non-organisation des élections avec $\sigma \in \mathbb{R}^+$. Ce revenu est aussi fonction du coût budgétaire des élections (B), de telle sorte qu'au revenu R s'ajoute σB , le revenu provenant de la dépense globale financée avec les fonds qui auraient pu financer les élections.

σ est un coefficient permettant de mesurer l'impact de la non organisation des élections sur le revenu attendu via la dépense publique impactant positivement la production, mais financée avec les fonds disponibles pour le processus électoral. Il peut être assimilé à un multiplicateur de la dépense publique additionnelle en cas de non-organisation des élections. Il traduit l'état de l'environnement sociopolitique avant et après la décision de ne pas organiser le scrutin.

Pour garder le cadre d'analyse assez simple et s'assurer de dégager des enseignements analytiques clairs, on fait l'hypothèse que les paramètres α , θ , σ et le coût B , sont indépendants les uns des autres, et ne s'influencent pas. Celle-ci garantit des solutions de statique comparative simples.

E , N et R sont les sommes des revenus nationaux annuels futurs actualisés issus de la production et estimés avant toute décision relative aux élections. Pour simplifier l'analyse, en limitant les sources d'incertitude de ce cadre d'analyse, on les considère comme exogènes. Considérant par ailleurs, qu'a priori, l'environnement socioéconomique est plus favorable à l'activité économique lorsque les élections programmées ont bel et bien lieu, et que celui-ci est encore meilleur lorsqu'elles se déroulent dans de bonnes conditions, on peut poser la hiérarchisation suivante : $E > N > R$. En se basant sur l'expérience du Kenya à la suite de l'élection présidentielle de 2007, Dupas et Robinson (2012) ont montré comment une crise post-électorale peut affecter négativement les revenus, les dépenses et la consommation des ménages et avoir ainsi des conséquences sur les comportements et la santé. Ces conséquences s'expliquent en particulier du fait de l'augmentation de transactions sexuelles non protégées. La baisse du bien être socio-économique dans cet épisode électoral est également passée par la chute de l'activité des entreprises dont la main-d'œuvre a été affectée. En effet, Ksoll et alii (2011) montrent notamment que le conflit postélectoral kenyan a déplacé la population et donc la main-d'œuvre des entreprises exportatrices de fleurs coupées. Cela a conduit à la chute de leurs exportations.

Les revenus nationaux probabilisés, liés à chacune des alternatives, sont exprimés de manière suivante :

$$E^a = \alpha\theta E \quad (1)$$

$$N^a = \alpha(1 - \theta)N \quad (2)$$

$$R^a = (1 - \alpha)(R + \sigma B) \quad (3)$$

Le revenu attendu probabilisé en cas d'organisation des élections est la somme du revenu attendu probabilisé en cas de bon déroulement des élections (E^a) et le revenu attendu probabilisé en cas de mauvais déroulement des élections (N^a) moins le coût des élections B . Il est donné par l'expression $E^a + N^a - B$. Et en cas de non-organisation des élections, le revenu attendu probabilisé est R^a .

Les acteurs et leur influence sur les paramètres d'incertitude et le coût des élections

Cinq acteurs ou catégories d'acteurs ont un rôle à jouer dans le jeu décisionnel. Leur comportement est susceptible d'influencer soit directement, soit indirectement via le coût des élections, le degré de l'incertitude liée tant à l'organisation qu'au bon déroulement de celles-ci. La description de leurs rôles respectifs permettra l'analyse normative qui est proposée dans les sections 4 et 5. On les présente comme suit :

- le *décideur macroéconomique* : c'est lui qui évalue la rationalité de la décision de financer les élections. Il n'a pas d'influence sur les paramètres d'incertitude car il ne peut pas ni influencer la décision d'organiser les élections ni influencer le déroulement. La rationalité de sa décision est tributaire du comportement ou des décisions des trois autres acteurs ;
- le *tenant du pouvoir* : il intervient au niveau du premier nœud décisionnel, à l'origine de l'arbre de probabilités. Ses motivations et les contraintes sociopolitiques auxquelles il peut faire face influencent la probabilité qu'il puisse décider d'organiser ou non les élections. Cette probabilité est captée par le paramètre α . En outre, son comportement peut, alors que la décision d'organiser les élections est prise, influencer positivement ou négativement le déroulement des élections et ainsi affecter la probabilité θ . Enfin, il peut mettre en place des politiques publiques susceptibles d'influencer le coût d'opportunité des élections en termes de retombées socioéconomiques d'un investissement financé avec le montant B en cas de non-organisation de celles-ci. Cette influence est captée par le paramètre σ , via l'effet de ces politiques sur le comportement de la population en réaction à la non-organisation des élections.
- le *législateur* : la personne chargée de la réforme du système électoral a un impact sur le coût et les conditions d'organisation des élections selon que les lois rendent l'organisation plus complexe ou non. Les lois votées peuvent influencer la motivation du tenant du pouvoir à organiser ou non les élections, soit la probabilité α , ou encore modifier les conditions d'organisation des élections, affectant ainsi le paramètre θ . La réforme envisagée par le législateur détermine également le coût des élections, B ;
- la *population* : son comportement peut modifier les contraintes sociopolitiques du tenant du pouvoir (α) et influencer le bon déroulement des élections via θ . En outre, son

comportement, au cas où les élections ne sont pas organisées, peut affecter l'activité économique et donc le revenu attendu. Cette influence passe par le paramètre σ qui modifie le coût d'opportunité du financement des élections ;

- la *communauté internationale* : son intervention dans le financement des élections peut modifier le coût à charge du décideur macroéconomique, B . Elle peut exercer une pression sur le tenant du pouvoir pour l'organisation et adopter une attitude considérée comme une ingérence désapprouvée par celui-ci, influençant ainsi α . Son apport technique peut également affecter le déroulement du scrutin θ . Enfin, elle peut, par médias interposés, influencer le comportement de la population, avec un impact sur l'environnement sociopolitique, et ainsi affecter σ .

3. La rationalité de la décision de financement des élections

En principe, le gestionnaire macroéconomique, s'il est rationnel, ne souhaiterait financer les élections que si le revenu net probabilisé attendu en cas d'organisation des élections ($E^a + N^a - B$) est supérieur au revenu attendu probabilisé en cas de non-organisation des élections, R^a . Formellement, cela revient à satisfaire l'inéquation suivante : $E^a + N^a - B > R^a$.

Afin d'aisément dégager le rôle du coût des élections sur l'incertitude affectant la motivation du gestionnaire macroéconomique à financer les élections, il faut d'abord s'intéresser à l'identité exprimant le seuil d'indifférence de financer ou pas les élections, c'est-à-dire le niveau des flux tels que :

$$E^a + N^a - B = R^a. \quad (4)$$

Dans cette situation, le gestionnaire macroéconomique est indifférent quant à la décision de financer les élections ou pas. En effet, le revenu attendu probabilisé en situation d'organisation des élections est égal au revenu attendu probabilisé que l'activité productrice générera sans élections. En utilisant les relations (1), (2), (3) et (4), on obtient l'identité suivante :

$$\alpha\theta E + \alpha(1-\theta)N - B = (1-\alpha)(R+\sigma B) \quad (5)$$

Quelques manipulations algébriques débouchent sur l'expression de la probabilité de bon déroulement des élections compatible avec l'égalité entre le revenu attendu en cas d'élections et le revenu attendu probabilisé sans élections. Cette probabilité, seuil de rationalité, est donnée par :

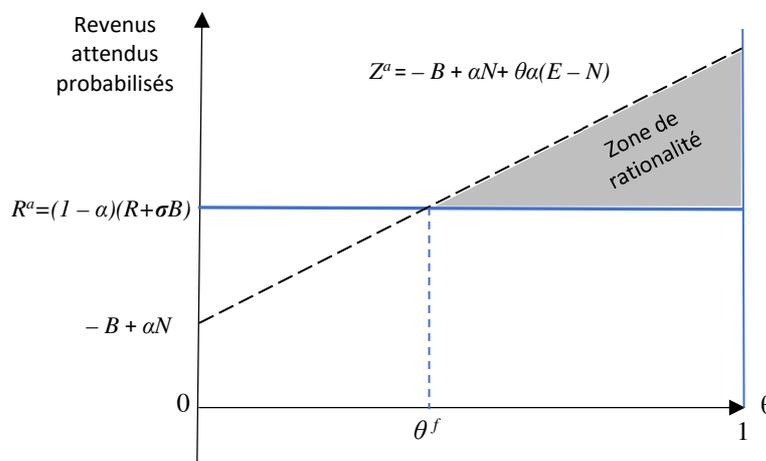
$$\theta^f = \frac{(1-\alpha)R + [1+\sigma(1-\alpha)]B - \alpha N}{\alpha(E-N)} \quad \text{où } \alpha \neq 0 \text{ et } [1 + \sigma(1 - \alpha)] \geq 1 \quad (6)$$

Le gestionnaire macroéconomique ne souhaitant financer les élections que si le revenu attendu sans élections est inférieur à celui qu'on obtient en cas d'élections, θ^f est la probabilité de bon déroulement des élections en deçà de laquelle le financement des élections ne sera plus rationnel. En d'autres termes, si la probabilité que les élections se déroulent normalement est supérieure à θ^f , le gestionnaire macroéconomique décidera de financer les élections. A l'inverse, si elle est inférieure à θ^f , la décision de financer les élections ne sera

pas rationnelle. On notera que le problème du gestionnaire macroéconomique disparaît si la probabilité de financer les élections est nulle. En effet, si $\alpha = 0$, θ^f sera indéterminé.

Il est parfaitement possible d'interpréter ce résultat en termes d'incertitude liée aux élections. En effet, plus θ^f est élevé, plus l'exigence de réduire l'incertitude liée au bon déroulement des élections est forte. Plus θ^f est faible, moins la réduction de l'incertitude liée au bon déroulement des élections est contraignante ; on peut se contenter de conditions garantissant le bon déroulement des élections moins contraignantes. Cette situation de faible seuil de probabilité critique pour le financement des élections équivaut à une situation où il y a moins d'incertitude concernant le financement rationnel des élections.

Figure 2. Revenu attendu probabilisé avec ou sans élections face à la probabilité d'un bon déroulement des élections



On peut visualiser la détermination du seuil critique de la probabilité de bon déroulement des élections sur la figure 2. Pour ce faire, on représente graphiquement chacun des deux membres de l'équation (5) en fonction de θ et on montre le niveau de cette probabilité qui justifie l'équation (5), c'est-à-dire à l'intersection des deux droites. On peut observer que le revenu attendu probabilisé en cas de non-organisation des élections, $R^a = (1 - \alpha)(R + \sigma B)$, ne dépend pas de la probabilité θ . On le représente par une droite horizontale. La droite du revenu net attendu probabilisé en cas d'élections ($E^a + N^a - B$) a, par contre, une pente positive en θ . Pour simplifier la notation, on nomme ces revenus Z^a . En utilisant les équations (1) et (2) et en réarrangeant, on obtient l'expression :

$$Z^a = E^a + N^a - B = -B + \alpha N + \theta \alpha (E - N). \quad (7)$$

La pente de la droite est dès lors $\alpha(E - N) > 0$. On obtient la figure 2 ci-dessus.

On remarque que lorsque $\theta > \theta^f$, cela implique que $R^a < Z^a$. Le revenu attendu probabilisé en cas d'élections étant supérieur à celui attendu sans élections, le financement des élections est rationnel pour le gestionnaire macroéconomique. À l'inverse, lorsque $\theta < \theta^f$, cela implique que $R^a > Z^a$. La décision de financer les élections ne serait pas rationnelle. Dans ce cas, l'intervalle $[0 - \theta^f]$ constitue l'étendue d'incertitude à combler pour rendre rationnelle la décision de financement des élections.

Il est possible de passer en revue la panoplie des facteurs susceptibles d'influencer le seuil de probabilité critique, mettre en évidence les statiques comparatives ad hoc et suggérer des recommandations relativement à la décision rationnelle du gestionnaire macroéconomique à financer les élections.

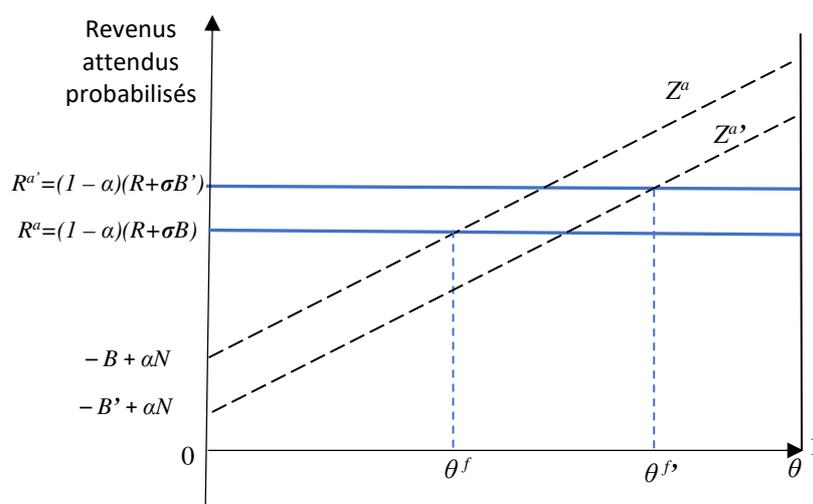
4. Statique comparative relative au coût des élections, l'incertitude et l'influence des acteurs

On cherche à établir de manière formelle le lien entre le coût des élections, les différentes probabilités et le coefficient d'impact de la non-organisation des élections avec la probabilité du bon déroulement de celles-ci représentant le seuil de rationalité. Les dérivées partielles et les représentations graphiques seront utilisées. En ce qui concerne l'impact de l'évolution de la probabilité du bon déroulement des élections, il s'agira moins d'un exercice de statique comparative que d'un positionnement graphique par rapport à la probabilité-seuil, c'est-à-dire θ^f .

4.1 L'impact du coût budgétaire des élections sur la rationalité de la décision de financer les élections

A partir du cadre analytique exposé à la section précédente, il devient aisé de mettre en évidence l'influence que le coût des élections pourrait avoir sur la rationalité du financement des élections à travers son impact sur les revenus attendus probabilisés issus de l'activité productrice d'une part, si les élections sont organisées quel qu'en soit le déroulement, et d'autre part, comme coût d'opportunité si elles ne sont pas organisées. On y arrive en observant d'abord la manière dont le coût des élections influence le seuil de probabilité critique θ^f . De l'expression (6), on déduit qu'un accroissement du coût des élections, B , entraînerait une augmentation de θ^f . Il apparaît avec un signe positif au numérateur dans le membre de droite.

Figure 3. Revenus attendus probabilisés avec ou sans élections et probabilité d'un bon déroulement des élections : effet d'une hausse du coût des élections.



Pour montrer graphiquement cet effet, on peut imaginer une hausse du coût des élections sur la figure 3. Cette hausse entraîne une extension de l'intervalle telle que $[0 - \theta^f] < [0 - \theta^{f'}]$.

Cela signifie que l'incertitude sur le caractère rationnel du financement des élections s'accroît. Un θ^f plus élevé, implique que toute chose égale par ailleurs, il est de moins en moins sûr que le financement des élections soit pertinent du point de vue du gestionnaire macroéconomique. Ce résultat découle premièrement du fait que l'augmentation du coût des élections, par exemple de B à B' , réduit le revenu net attendu en cas d'élections, ce qui est facilement remarquable par l'expression (7) où B a un signe négatif. Graphiquement, l'augmentation de B entraîne un déplacement de la courbe de revenus nets en cas d'élections vers le bas, de Z^a à $Z^{a'}$. Le résultat découle aussi de la hausse du revenu net probabilisé attendu si les élections n'étaient pas organisées, ce qui est représenté graphiquement par un déplacement de la droite R^a vers le haut à $R^{a'}$. Cela traduit l'augmentation du coût d'opportunité de l'organisation des élections. Puisque $[0 - \theta^f] < [0 - \theta^{f'}]$, il s'ensuit que l'incertitude quant à la rationalité de financer les élections augmente car l'exigence, en termes de degré de certitude à avoir pour que le financement des élections soit rationnel, augmente.

Il existe des cas extrêmes où, d'une part, le coût des élections peut devenir prohibitif au point de rendre le revenu attendu en cas d'élections strictement inférieur à celui attendu sans élections. Graphiquement on aura la droite Z^a située en dessous de R^a . Dans ce cas de figure, financer les élections est d'office irrationnel. A l'inverse, ce coût peut être tellement faible que le revenu attendu après organisation des élections, même en cas de mauvais déroulement du scrutin, est plus élevé que le revenu attendu probabilisé sans élections. La droite Z^a est alors située au-dessus de R^a . Dans ce cas de figure, la décision de financer les élections est dans tous les cas de figure rationnelle.

La statique comparative peut être complétée en dérivant l'expression du seuil rationnel de la probabilité d'organisation de bonnes élections par rapport à B . On obtient :

$$\frac{\partial \theta^f}{\partial B} = \frac{[1 + \sigma(1 - \alpha)]}{\alpha(E - N)} > 0 \text{ pour } \alpha \neq 0$$

Une hausse du coût budgétaire des élections est bel et bien positivement corrélée à l'augmentation du seuil minimal d'incertitude pour une décision rationnelle de financement des élections tant que $\alpha \neq 0$. Il s'ensuit que tout comportement des parties prenantes à la problématique des élections ou tout autre évènement qui débouche sur une réduction de leur coût, réduit l'incertitude quant à la rationalité du financement. Cela est de nature à rendre la décision de financement soit rationnelle, au cas où elle ne l'était pas, soit plus rationnelle. Mais cet impact n'est envisageable que lorsqu'il existe une chance que les élections soient organisées. Autrement, si $\alpha = 0$, c'est-à-dire lorsque pour tous les acteurs la probabilité d'organisation est nulle, la non-organisation des élections s'imposera comme la seule alternative sans possibilité de questionner la rationalité quel que soit leur coût.

Il découle de cet exercice que le législateur (réformateur) devrait veiller à proposer des mesures débouchant sur un processus électoral efficient, minimisant les coûts. La communauté internationale également devrait viser la minimisation des coûts dans son

accompagnement technique et logistique. Mobiliser la population à soutenir les options de mesures de réforme efficaces serait également compatible avec la rationalité.

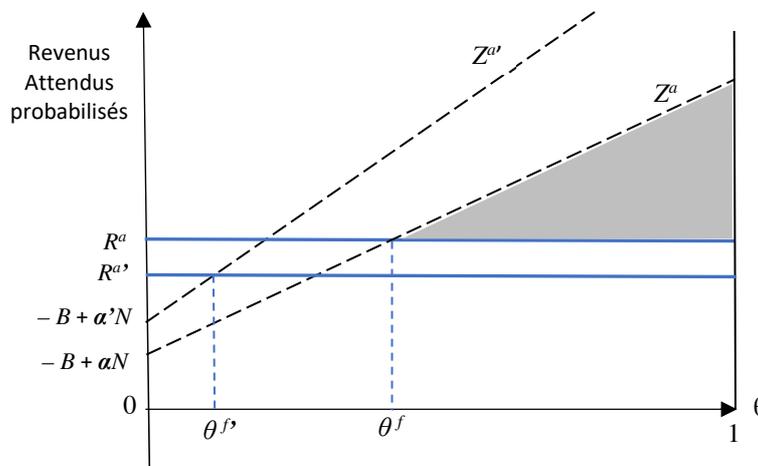
4.2 Incertitude de la décision d'organiser les élections et rationalité de leur financement

L'incertitude quant à l'organisation des élections influe également sur la probabilité seuil du bon déroulement des élections compatibles avec la rationalité du financement. En rappelant que par définition $E > N$, on peut noter ce qui suit :

$$\frac{\partial \theta^f}{\partial \alpha} = \frac{-[R + (\sigma - 1)B]}{\alpha^2(E - N)} < 0 \text{ pour } \alpha \neq 0$$

On en déduit que l'augmentation de la probabilité d'organiser les élections améliore les chances d'un financement rationnel de celles-ci tant que la probabilité d'organiser les élections n'est pas nulle. On peut graphiquement visualiser l'impact d'une hausse de α dans la figure 4.

Figure 4. Effet de l'augmentation de la probabilité de l'organisation des élections sur le seuil d'incertitude pour une décision rationnelle de leur financement



L'expression (7) permet de voir qu'une hausse de α , passant à α' , augmente la pente de la droite Z^α . En outre, l'intercept de la droite augmente puisqu'on aura $(-B + \alpha N) < (-B + \alpha' N)$, ce qui déplace la droite de Z^α à $Z^{\alpha'}$, alors que le revenu attendu net probabilisé R^α diminue pour se situer à $R^{\alpha'}$, soit un déplacement de la droite R^α vers le bas. L'implication de ces trois effets est que le seuil minimal de la probabilité du bon déroulement des élections pour avoir une décision rationnelle de financement diminue de θ^f à $\theta^{f'}$.

α mesure implicitement la propension des décideurs politiques à organiser les élections. Si le tenant du pouvoir est davantage perçu comme disposé à organiser les élections, le niveau d'incertitude liée au seuil de rationalité baisse. Ceci implique que tout facteur susceptible de

l'inciter à se décider favorablement à l'organisation des élections, améliore les chances d'une décision rationnelle de leur financement par le gestionnaire macroéconomique. Parmi ces facteurs, il y a évidemment le comportement de la population. Egorov et Sonin (2020) montrent que même un pouvoir autocratique peut être motivé à organiser des élections libres pour autant que son pouvoir en sorte renforcé. La capacité de protestation des citoyens après des élections contestées joue un rôle dans la décision d'organiser les élections ou non car elle est de nature à influencer le tenant du pouvoir à être plus enclin à organiser les élections. On peut, comme indiqué dans la section 4.2, rappeler que le législateur et la communauté internationale sont également, en dehors du tenant du pouvoir et de la population, les acteurs susceptibles d'influencer la probabilité d'organiser les élections. Cela passe, pour l'un et l'autre, par la modification du degré de complexité des élections à organiser du fait respectivement de la loi et de la pression diplomatique. La loi devrait favoriser la mise en place des conditions les plus favorables à l'organisation des élections car c'est elle qui en définit le cadre alors que la pression de la communauté internationale peut en effet être un stimulus. Toutefois, cette dernière devrait éviter toute forme d'ingérence politique susceptible de provoquer une répulsion du tenant du pouvoir vis-à-vis des élections. Ainsi, du point de vue du gestionnaire macroéconomique, tous ces acteurs devraient agir pour réduire l'incertitude autour du financement rationnel à travers la hausse de la motivation du tenant du pouvoir à organiser les élections.

4.3 Contexte favorable à l'organisation des élections et rationalité du financement

En ce qui concerne l'incertitude sur la qualité du scrutin et de ses implications sur la rationalité, il suffit de considérer que celle-ci suggère que plus la probabilité d'un bon déroulement des élections est élevée, plus il y a des chances qu'elle soit supérieure au seuil de rationalité θ^f . On peut alors juste visualiser sur la figure 2 que l'augmentation de θ est de nature à déplacer le contexte décisionnel du gestionnaire macroéconomique au-delà du seuil d'incertitude pour un financement rationnel θ^f .

Hafner-Burton et alii (2016) montrent que même lorsque les détenteurs du pouvoir usent de violence électorale avant le scrutin, ce qui empiriquement a tendance à faire qu'ils restent au pouvoir, les violences postélectorales qui s'ensuivent engendrent des coûts pour eux. Ceux-ci se déclinent parfois en termes de concessions politiques de partage de pouvoir, d'annulation des élections ou même de perte de pouvoir par un coup d'Etat. La pression populaire et l'éventualité de violences postélectorales, suite à des contestations, sont de nature à pousser le tenant du pouvoir à s'assurer du bon déroulement des élections, ce qui augmente θ . On en déduit que celui-ci a un rôle à jouer pour améliorer les chances d'un financement rationnel des élections. Le rôle que la population peut jouer via une pression populaire pour de bonnes élections fait d'elle le deuxième acteur potentiellement influent sur la probabilité du bon déroulement du scrutin et d'un financement rationnel. Le législateur peut aussi contribuer à accroître les chances d'un financement rationnel en évitant des règles ou réformes électorales

rendant plus improbable le bon déroulement du scrutin, cas de figure signifiant une augmentation de θ . Enfin, la communauté internationale peut également, à travers son apport technique ou logistique, rendre l'organisation des élections plus aisée et réduire l'incertitude.

4.4 Le paradoxe du bienfait de la violence électorale anticipée

La statique comparative permet également de mettre en évidence l'impact du comportement attendu de la population, en cas de non-organisation des élections, sur le seuil minimal d'incertitude, relative au bon déroulement des élections, compatible avec une décision rationnelle de financement. L'impact positif d'une hausse de σ sur θ^f , facilement observable à partir de l'équation (6), peut davantage être formalisé comme suit :

$$\frac{\partial \theta^f}{\partial \sigma} = \frac{(1 - \alpha)B}{\alpha(E - N)} > 0 \text{ pour } \alpha \neq 0 \text{ et } \alpha \neq 1$$

Graphiquement, en partant de la figure 2, cet impact se mesure via le déplacement de la droite R^a vers le haut ; θ^f va augmenter. Néanmoins, les restrictions indiquent que cette conjecture n'est envisageable que lorsque l'organisation est possible ($\alpha \neq 0$), sinon la rationalité de financement n'a pas de raison d'être, ou lorsqu'on n'est pas en situation de certitude d'organisation des élections ($\alpha \neq 1$), auquel cas la rationalité devient automatique. Il en est ainsi parce que nous avons dans ce cas $R^a = 0$ et $Z^a > 0$ quelle que soit la valeur de σ .

Il apparaît donc que tout comportement de la population susceptible de perturber l'activité économique augmente le seuil d'incertitude compatible avec le financement rationnel des élections, ce qui amène un paradoxe, celui du *bienfait de la violence postélectorale anticipée*. Celle-ci, en entraînant la détérioration de l'environnement économique, augmente la rationalité économique du financement des élections en réduisant considérablement, voire en annulant tout avantage provenant de la dépense faite avec les fonds autrement destinés à l'organisation des élections. Il s'agit d'une diminution (σ plus faible), voire d'une annulation ($\sigma=0$) du coût d'opportunité de l'organisation des élections. La conséquence de ce résultat analytique est que le manque de pression populaire sous forme de perturbation sociopolitique en cas de non-organisation des élections (c'est-à-dire une valeur élevée de σ), augmente le coût d'opportunité des élections (σB). La stabilité sociale même en cas de non-organisation des élections est, dans ce cas, susceptible de rendre le financement des élections moins rationnel.

Il existe des conditions nécessaires pour que le paradoxe analytiquement mis en évidence ne puisse impliquer un effet pervers de la stabilité sociale sur la rationalité du financement des élections et éventuellement déboucher sur le non-respect d'un cycle électoral. Celles-ci se résument en une situation où l'impact d'une hausse de σ est plus que compensée par un éventuel impact positif de la stabilité sociale sur α et θ , ou négatif sur B . On serait alors dans

un contexte où le coût d'opportunité de l'organisation serait important sans que cela ne rende viable la non-organisation des élections en termes de rationalité économique telle que perçue par le décideur macroéconomique. Cela arriverait si la stabilité sociale convainc le tenant du pouvoir qu'il bénéficiera de l'organisation des élections, améliore les chances d'un bon déroulement de celles-ci ou réduit sensiblement leur coût budgétaire.

Dans la mesure où, le tenant du pouvoir peut aussi influencer σ , à travers des politiques publiques particulièrement efficaces, il a la possibilité d'exploiter ledit paradoxe pour ne pas organiser les élections. Il peut en tout cas tenter de rendre le financement des élections non rationnel du point de vue du gestionnaire macroéconomique. En effet, des politiques publiques financées avec les fonds disponibles pour l'organisation des élections, avec des résultats anticipés perçus par la population comme étant très favorables, sont de nature à décourager toute contestation en cas de non-organisation des élections. Le coût d'opportunité des élections sera lui perçu comme exorbitant, ce qui augmentera l'incertitude liée à la rationalité de la décision de financer les élections.

La communauté internationale peut influencer l'environnement sociopolitique durant la période électorale à travers un conditionnement du comportement de la population. Cette influence est favorable à un financement rationnel si elle pousse la population à un comportement hostile à la non-organisation des élections. En effet, comme indiqué précédemment, l'effet négatif de la violence électorale en cas de non-organisation des élections réduit le coût d'opportunité de leur organisation pour la population.

5. Implications de l'analyse des effets de l'incertitude pour la réforme électorale et l'organisation des élections : cas du projet des élections générales prévues en 2023 en RDC

Le cadre d'application des enseignements de la réflexion menée ci-haut est une situation où une réforme électorale est envisagée alors que plusieurs contraintes, y compris budgétaires, sont susceptibles de contribuer à augmenter l'incertitude autour de l'organisation des élections. C'est le cas notamment de la RDC où les prochaines élections sont prévues en 2023⁴ alors que le rythme de préparation bute sur des réaménagements du contexte politique à un peu moins de trois ans de la date prévue du scrutin. On semble s'acheminer vers une situation semblable à celle de 2016, avec une contrainte supplémentaire, à savoir celle de la pandémie de la Covid-19, qui induit un besoin plus accru de ressources alors que l'économie est confrontée à la récession. La contrainte budgétaire est particulièrement préoccupante car, sans garanties suffisantes du point de vue de la communauté internationale, les élections seront financées sur fonds propres. Or, de toutes les élections de l'ère démocratique, seules

⁴ Certains jeunes, nés en 2005, y participeront. 2005 est l'année de l'organisation du référendum constitutionnel, avant la proclamation de la troisième république et l'organisation des élections de 2006. Intégrer les nouveaux électeurs potentiels constitue également un défi logistique, financier et temporel majeur.

celles de 2006, financées essentiellement par les bailleurs internationaux, se voient attribuer une qualité acceptable (Centre Carter, 2006), ce qui n'est pas le cas de celles de 2011, financées sur fonds propres (Centre Carter, 2011), ni de celles de 2018, également financées sur fonds propres.

Les conjectures les plus pertinentes à prendre en compte, dans cette application normative, concernent le coût des élections (B), la probabilité de la décision d'organiser les élections (α), la probabilité qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions (θ) et la mesure de l'impact de la non-organisation des élections sur les revenus attendus (σ). Cela signifie que ces paramètres peuvent être influencés par la réforme, la décision de financer ou non les élections qui émane des détenteurs du pouvoir, et la réaction de la population. On retient que tout évènement qui réduit (augmente) B , augmente (réduit) α , augmente (réduit) θ ou réduit (augmente) σ , réduit (augmente) l'incertitude relative à une décision rationnelle de financement des élections, c'est-à-dire, augmente (réduit) la rationalité du financement des élections.

Implication pour le choix des mesures de réforme

Concernant les mesures de réforme électorale, on peut établir des règles de décision pour améliorer la probabilité d'un financement rationnel. Premièrement, il faudrait privilégier les mesures de réforme qui sont de nature à réduire le coût des élections surtout si elles n'impliquent pas en retour une amélioration des conditions d'organisation du scrutin de manière suffisamment substantielle. Deuxièmement, il faudrait privilégier les mesures qui, étant données les diverses contraintes, réduisent la complexité de l'organisation des élections et permettent de s'attendre à un meilleur déroulement de celles-ci. En somme, il faudrait privilégier des options de réforme qui puissent réduire l'incertitude tant du point de vue du coût que de la complexité des élections. Consécutivement, le choix de mesures devrait éviter des options cumulant tant des coûts élevés que des complexités rendant l'organisation des élections, non seulement moins probable, mais également plus concernée par le risque d'un mauvais déroulement si celles-ci étaient organisées. Autrement, on opterait pour des mesures cumulant les hausses d'incertitude relatives tant au coût élevé qu'à la difficulté matérielle de l'organisation des élections.

La réforme électorale peut également servir de levier pour garder le processus électoral compatible avec la rationalité, en termes de financement, dans un cas de figure où l'accroissement d'incertitude menaçant cette rationalité proviendrait de sources autres que la réforme elle-même. Ainsi, l'arbitrage entre les mesures, pour une combinaison optimale, traiterait le risque de perte de rationalité endogène à la réforme, alors que le recours à des mesures de réforme spécifiquement réductrices d'incertitude servirait de compensation du risque exogène de perte de rationalité. Cette fonctionnalité de la réforme est expliquée dans l'annexe.

Implication sur la temporalité idéale pour la réforme électorale

Ces recommandations ne sont pas nécessairement en contradiction avec l'avènement du système électoral le plus souhaitable possible selon un large consensus social. Il suffirait, pour continuer à poursuivre cet objectif sans enfreindre les principes de rationalité au détriment du bien-être socioéconomique, d'intégrer une dimension de temporalité. En effet, on peut imaginer d'étaler la réforme sur au moins deux cycles électoraux. Il s'agirait alors de combiner les mesures de réforme en fonction de leur potentiel d'impact, en termes d'incertitude additionnelle, sur le caractère rationnel de la décision de financement des élections. Il est certainement plus important de s'assurer de l'organisation des élections au bénéfice du bien-être de la population que de chercher à se satisfaire de la réalisation rapide d'une réforme idéologiquement satisfaisante, quitte à prendre un peu plus de temps pour y aboutir.

Implication pour le calendrier du processus électoral

Une autre implication de l'analyse menée concerne le calendrier du processus électoral. Les options de réforme devraient dès lors être analysées tant du point de vue technique, pour déterminer dans quelle mesure elles rendent plus complexe l'organisation des élections face aux contraintes, que du point de vue économique pour évaluer leur impact sur le coût des élections. Il s'ensuit que pour éviter un financement non rationnel des élections, ou même éviter qu'elles ne soient reportées, il conviendrait de commencer par analyser en profondeur les différentes options de mesures de réforme, y compris celles qui sont courantes. Elles pourraient être évaluées dans l'optique de répertorier celles qui sont les plus susceptibles de réduire les différentes incertitudes. Ainsi, une évaluation approfondie des élections précédentes et un audit de la Commission électorale devraient précéder la réforme de la loi électorale.

En effet, l'évaluation permettrait de mettre en évidence des éléments techniques, financiers et institutionnels utiles pour un meilleur examen des options disponibles pour la réforme. Il est très probable de découvrir des voies et moyens permettant simplement des ajustements validant des dispositions existantes. Autrement, celles-ci pourraient être écartées pour adopter de nouvelles options sans avantage du point de vue du coût et de la complexité de l'organisation des élections. Les conséquences seraient éventuellement des conséquences défavorables sur l'incertitude relative aux élections à venir.

Implication sur la nécessité de considérer, au-delà de la réforme électorale, toutes les réformes institutionnelles afin d'aboutir à une décision rationnelle de financement des élections

En prenant en compte le cas de la RDC, qui connaît un bouleversement institutionnel majeur avec l'alternance politique, il peut être judicieux de tenir compte des avantages attendus

d'autres réformes institutionnelles en cours susceptibles de faire l'économie de mesures de réforme électorale porteuses d'incertitude et de coûts additionnels. Cette conjecture mérite d'autant plus de considération que le contexte global des élections a changé. Les poussées vers l'Etat de droit et la réforme de la justice⁵ sont susceptibles de rendre plus acceptables des options antérieurement dénoncées du fait de fraudes potentielles. Dans le nouveau contexte, et avec d'éventuels ajustements, ces options peuvent in fine se révéler très favorables à un processus électoral moins coûteux et moins complexe. Le moindre niveau d'incertitude en découlant accroîtrait en retour la probabilité que la décision de financer les élections soit rationnelle.

6. Conclusion

Cet article a analysé la problématique d'un décideur macroéconomique, préoccupé par le bien-être socioéconomique de la population alors qu'il va financer les élections dans un environnement incertain. Il a mis en évidence les conditions susceptibles d'augmenter l'incertitude quant à une décision rationnelle de financer les élections, en augmentant le seuil de la probabilité de leur bon déroulement compatible avec une décision rationnelle de financement. La rationalité est d'autant plus garantie que le coût des élections n'est pas exorbitant, la probabilité quant à la décision d'organiser les élections est élevée, l'incertitude sur le bon déroulement des élections est faible, et le risque de perturbation de l'environnement sociopolitique en cas de non-organisation des élections est élevée. Les règles de comportement ont été suggérées pour différentes parties prenantes au processus électoral en fonction du principe de rationalité édicté à la suite de la statique comparative. La conclusion pour une réforme électorale est que celle-ci devrait combiner des mesures de manière à éviter des combinaisons cumulatives d'incertitudes et de hausse de coûts. Un échelonnement des mesures de réforme sur plus d'un cycle électoral et la prise en compte d'autres réformes institutionnelles sont de nature à garantir l'organisation des élections basée avec une décision de financement rationnel.

⁵ L'alternance politique en cours, en RDC, débouche sur un engagement à promouvoir un Etat de droit. Cela donne lieu notamment à des enquêtes et de nombreux procès dans le cadre de la lutte contre la corruption.

7. Références bibliographiques

Blais, A. et alii (2019), What is the cost of voting?, *Electoral Studies*, 59, pp 145-157.

Colomer, J. J. (1991), Benefits and Costs of voting, *Electoral Studies*, 10:4, pp 313-325.

Dupas, P and Robinson, J. (2012) The hidden costs of political instability: Evidence from Kenya's 2007 election crisis, *Journal of Development Economics*, 99, pp 314–329.

Egorov, G. and Sonin, K. (2020), Elections in Non-Democracies, *The Economic Journal*, ueaa123, <https://doi.org/10.1093/ej/ueaa123>, 17 October 2020.

Frank, R. et Martínez i Coma, F. (2017), How election dynamics shape perceptions of electoral integrity, *Electoral Studies*, 48, pp 153-165.

Geelmuyden, E. (2019), Fraud, grievances, and post-election protests in competitive authoritarian regimes, *Electoral Studies*, 58, pp 12-20.

Hafner-Burton, E. M., Hyde, S. D. and Jablonski, R. S. (2016) Surviving elections: election violence, incumbent victory, and post-election repercussions. *British Journal of Political Science*. ISSN 0007-1234.

Kibangula, T. (2017), *Exclusif – Machines à voter, parapluies, véhicules... Les détails du budget électoral en RDC*, disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/504312/politique/exclusif-machines-a-voter-parapluies-vehicules-les-detaills-du-budget-electoral-en-rdc/>.

Ksoll, C., Macchiavello R. and Morjaria A. (2011), Civil conflicts hurt firms – by displacing workers, www.voxeu.org, 08th March 2011, <https://voxeu.org/article/do-civil-conflicts-cost-firms-evidence-post-election-kenya>, consulté le 14 février 2021.

Li, Q., Li, S. and Xu, L. (2017), National elections and tail risk: International evidence, *Journal of Banking and Finance*, 88, pp 113-128.

Neudorfer, N. et Theuerkauf, U. (2014), Who controls the wealth? Electoral system design and ethnic war in resource-rich countries, *Electoral Studies*, 35, pp 171-187.

Rallings, C., Thrasher, M. and Borisyuk, G. (2003), *Electoral studies*, 22, pp 65-79.

Rigaud, C. (2016), Report des élections en RDC : le pouvoir « responsable », disponible sur <https://afrikarabia.com/wordpress/report-des-elections-en-rdc-le-pouvoir-responsable>.

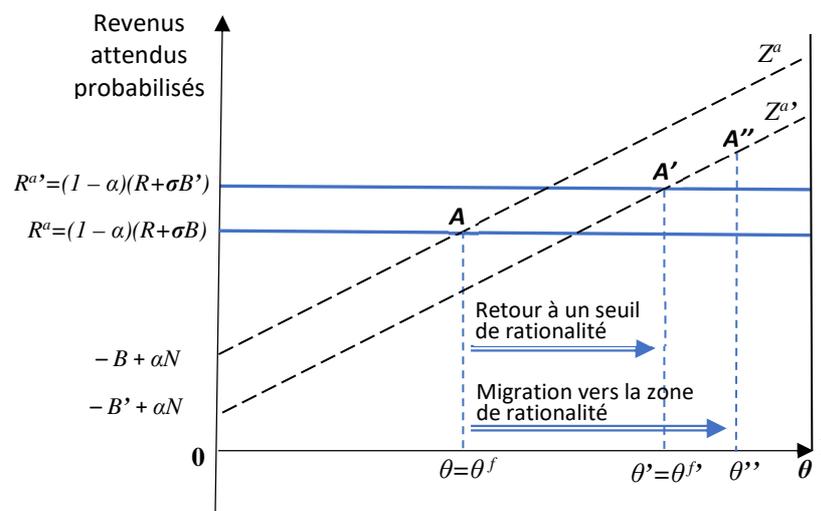
The Carter Center (2006), *International Election Observation Mission to Democratic Republic of Congo 2006: Presidential and Legislative Elections*, Final Report, Atlanta.

The Carter Center (2011), *Elections présidentielle et législatives, République Démocratique du Congo, 28 novembre 2011*, Rapport Final, Atlanta.

8. Annexe

La sélection des mesures de réforme en faveur de la rationalité du financement peut se faire pour s'assurer que le seuil de rationalité ne devienne inaccessible du fait de la réforme. Il s'agit alors de recourir à un arbitrage judicieux pour traiter le risque endogène d'accroissement d'incertitudes qui serait néfaste pour la rationalité. Elle peut aussi être un levier pour contrer l'accroissement de l'incertitude, menaçant la rationalité, mais provenant de sources autres que la réforme elle-même. On ferait alors face à un risque exogène.

Figure 5. Rôles de levier des mesures de réforme en faveur de la rationalité : arbitrage face au risque endogène ou compensation face au risque exogène d'incertitude



La figure 5 permet de visualiser les effets de l'arbitrage nécessaire pour éviter un manque de rationalité de la réforme ou du rééquilibrage autour du seuil de rationalité pour faire face au risque exogène.

Imaginons, par exemple, que certaines mesures jugées nécessaires dans le cadre de la réforme soient porteuses de coûts additionnels. En partant d'une situation d'un seuil initial de rationalité θ^f , tel que $\theta = \theta^f$ (situation A), celui-ci se déplacerait vers la droite, du fait de la réforme, pour se situer à θ^f' . On sort de la zone de rationalité puisque le niveau d'incertitude effectif est inférieur au seuil de rationalité ($\theta < \theta^f'$). C'est le cas de statique comparative expliqué à la section 4.1. Les réformateurs peuvent alors adopter une combinaison de mesures qui puisse suffisamment augmenter la probabilité du bon déroulement des élections ($\theta' > \theta$) pour, soit amener le cadre de décision au nouveau seuil de rationalité, auquel cas $\theta' = \theta^f'$ (situation A'), soit rendre le cadre carrément rationnel en le propulsant dans la zone de rationalité où $\theta'' > \theta^f'$ (situation A'').

On peut aisément imaginer que le déplacement du cadre d'un seuil de rationalité (situation A) vers une zone de non-rationalité, où $\theta < \theta^f'$, soit le fait de facteurs autres que la réforme électorale proprement dite. La réforme serait alors une opportunité pour ramener le cadre soit à un seuil de rationalité (situation A'), soit carrément dans une zone de rationalité (situation A''). Elle deviendrait alors le levier de maintien ou de recherche de rationalité.